Bio (Lot)

Résumé

Bio est une commune française, située dans le nord du département du Lot en région Occitanie.

Table des matières

Géographie
Communes limitrophes
Climat
Milieux naturels et biodiversité
Urbanisme
Typologie
Occupation des sols
Risques majeurs
Toponymie
Politique et administration
Vie du village
Démographie
Nom de domaine
Lieux et monument
Voir aussi
Références
Notes et cartes
Liens externes

Elle est également dans le causse de Gramat, le plus vaste et le plus sauvage des quatre causses du Quercy. Exposée à un climat océanique altéré, elle est drainée par le ruisseau de Bio et par divers autres petits cours d'eau. Incluse dans le bassin de la Dordogne, la commune possède un patrimoine naturel remarquable : un site Natura 2000 (le « secteur de Lacérède ») et deux zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique. Bio est une commune rurale qui compte 337 habitants en 2020, après avoir connu un pic de population de 849 habitants en 1793. Elle fait partie de l'aire d'attraction de Gramat. Ses habitants sont appelés les Biotois ou Biotoises. Les habitants de Bio sont les Biotois et les Biotoises.

Géographie

Commune située dans le Quercy, en Limargue.

Communes limitrophes

Climat

Le climat qui caractérise la commune est qualifié, en 2010, de « climat océanique altéré », selon la typologie des climats de la France qui compte alors huit grands types de climats en métropole. En 2020,

la commune ressort du même type de climat dans la classification établie par Météo-France, qui ne compte désormais, en première approche, que cinq grands types de climats en métropole. Ce type de climat, Il s'agit d'une zone de transition entre le climat océanique et les climats de montagne et le climat semi-continental. Les écarts de température entre hiver et été augmentent avec l'éloignement de la mer. La pluviométrie est plus faible qu'en bord de mer, sauf aux abords des reliefs. Les paramètres climatiques qui ont permis d'établir la typologie de 2010 comportent six variables pour les températures et huit pour les précipitations, dont les valeurs correspondent à la normale 1971-2000. Les sept principales variables caractérisant la commune sont présentées dans l'encadré ci-après.

Avec le changement climatique, ces variables ont évolué. Une étude réalisée en 2014 par la Direction générale de l'Energie et du Climat complétée par des études régionales prévoit en effet que la température moyenne devrait croître et la pluviométrie moyenne baisser, avec toutefois de fortes variations régionales. Ces changements peuvent être constatés sur la station météorologique de Météo-France la plus proche, « Beaulieu S/dor. », sur la commune de Beaulieu-sur-Dordogne, mise en service en 1952 et qui se trouve à 22 km à vol d'oiseau,, où la température moyenne annuelle est de 13 degC et la hauteur de précipitations de 1 145,3 mm pour la période 1981-2010. Sur la station météorologique historique la plus proche, « Gourdon », sur la commune de Gourdon, mise en service en 1961 et à 32 km, la température moyenne annuelle évolue de 12,4 degC pour la période 1971-2000, à 12,7 degC pour 1981-2010, puis à 13,1 degC pour 1991-2020.

Milieux naturels et biodiversité

Espaces protégés La protection réglementaire est le mode d'intervention le plus fort pour préserver des espaces naturels remarquables et leur biodiversité associée,. La commune fait ainsi partie du parc naturel régional des Causses du Quercy, un espace protégé créé en 1999 et d'une superficie de 183 039 ha, qui s'étend sur 102 communes du département du Lot. La cohérence du territoire du Parc s'est fondée sur l'unité géologique d'un même socle de massif karstique, entaillé de profondes vallées. Le périmètre repose sur une unité de paysages autour de la pierre et du bâti (souvent en pierre sèche), de l'empreinte des pelouses sèches et du pastoralisme et de l'omniprésence des patrimoines naturels et culturels,. Ce parc a été classé Géoparc en mai 2017 sous la dénomination « géoparc des causses du Quercy, faisant dès lors partie du Réseau mondial des Géoparcs, soutenu par l'UNESCO,. La commune fait également partie de la zone de transition du bassin de la Dordogne, un territoire d'une superficie de 1 880 258 ha reconnu réserve de biosphère par l'UNESCO en juillet 2012,.

Réseau Natura 2000 Le réseau Natura 2000 est un réseau écologique européen de sites naturels d'intérêt écologique élaboré à partir des directives habitats et oiseaux, constitué de zones spéciales de conservation (ZSC) et de zones de protection spéciale (ZPS). Un site Natura 2000 a été défini sur la commune au titre de la directive habitats : le « secteur de Lacérède », d'une superficie de 176 ha, le seul secteur de présence d'Osmoderma eremita connu sur le département du Lot.

Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique. L'inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) a pour objectif de réaliser une couverture des zones les plus intéressantes sur le plan écologique, essentiellement dans la perspective d'améliorer la connaissance du patrimoine naturel national et de fournir aux différents décideurs un outil d'aide à la prise en compte de l'environnement dans l'aménagement du territoire. Deux ZNIEFF de type 1 sont recensées sur la commune : les « prairies naturelles de prairie Grande et ses environs » (95 ha), couvrant 3 communes du département et le « Secteur bocager de bois de Valon, Font Rebonde et pech Mezo » (533 ha), couvrant 5 communes du département.

Urbanisme

Typologie

Bio est une commune rurale, car elle fait partie des communes peu ou très peu denses, au sens de la grille communale de densité de l'Insee,,. Par ailleurs la commune fait partie de l'aire d'attraction de Gramat, dont elle est une commune de la couronne. Cette aire, qui regroupe 18 communes, est catégorisée dans les aires de moins de 50 000 habitants,.

Occupation des sols

L'occupation des sols de la commune, telle qu'elle ressort de la base de données européenne d'occupation biophysique des sols Corine Land Cover (CLC), est marquée par l'importance des territoires agricoles (92,6 % en 2018), néanmoins en diminution par rapport à 1990 (96,4 %). La répartition détaillée en 2018 est la suivante : prairies (76,5 %), zones agricoles hétérogènes (15,3 %), forêts (5,1 %), zones urbanisées (2,4 %), terres arables (0,8 %). L'IGN met par ailleurs à disposition un outil en ligne permettant de comparer l'évolution dans le temps de l'occupation des sols de la commune (ou de territoires à des échelles différentes). Plusieurs époques sont accessibles sous forme de cartes ou photos aériennes : la carte de Cassini (XVIIIe siècle), la carte d'état-major (1820-1866) et la période actuelle (1950 à aujourd'hui).

Risques majeurs

Le territoire de la commune de Bio est vulnérable à différents aléas naturels : météorologiques (tempête, orage, neige, grand froid, canicule ou sécheresse), inondations, feux de forêts, mouvements de terrains et séisme (sismicité très faible). Un site publié par le BRGM permet d'évaluer simplement et rapidement les risques d'un bien localisé soit par son adresse soit par le numéro de sa parcelle. Certaines parties du territoire communal sont susceptibles d'être affectées par le risque d'inondation par débordement de cours d'eau, notamment La cartographie des zones inondables en ex-Midi-Pyrénées réalisée dans le cadre du XIe Contrat de plan Etat-région, visant à informer les citoyens et les décideurs sur le risque d'inondation, est accessible sur le site de la DREAL Occitanie. La commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle au titre des dommages causés par les inondations et coulées de boue survenues en 1982, 1993, 1999 et 2001,. Bio est exposée au risque de feu de forêt. Un plan départemental de protection des forêts contre les incendies a été approuvé par arrêté préfectoral le 30 novembre 2015 pour la période 2015-2025. Les propriétaires doivent ainsi couper les broussailles, les arbustes et les branches basses sur une profondeur de 50 mètres, aux abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature, situées à moins de 200 mètres de terrains en nature de bois, forêts, plantations, reboisements, landes ou friches. Le brûlage des déchets issus de l'entretien des parcs et jardins des ménages et des collectivités est interdit. L'écobuage est également interdit, ainsi que les feux de type méchouis et barbecues, à l'exception de ceux prévus dans des installations fixes (non situées sous couvert d'arbres) constituant une dépendance d'habitation.

Les mouvements de terrains susceptibles de se produire sur la commune sont des affaissements et effondrements liés aux cavités souterraines (hors mines) et des glissements de terrain. Par ailleurs, afin de mieux appréhender le risque d'affaissement de terrain, l'inventaire national des cavités souterraines permet de localiser celles situées sur la commune. Le retrait-gonflement des sols argileux est susceptible d'engendrer des dommages importants aux bâtiments en cas d'alternance de périodes de sécheresse et de pluie. 93,3 % de la superficie communale est en aléa moyen ou fort (67,7 % au niveau départemental et 48,5 % au niveau national). Sur les 198 bâtiments dénombrés sur la commune en 2019, 191 sont en en aléa moyen ou fort, soit 96 %, à comparer aux 72 % au niveau départemental et 54 % au niveau national. Une cartographie de l'exposition du territoire national au retrait gonflement des sols argileux est disponible sur le site du BRGM,. Par ailleurs, afin de mieux appréhender le risque d'affaissement de terrain, l'inventaire national des cavités souterraines permet de localiser celles situées sur la commune.

Concernant les mouvements de terrains, la commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle au titre des dommages causés par la sécheresse en 2011 et par des mouvements de terrain en 1999.

Toponymie

Le toponyme Bio (Via en occitan) provient du bas-latin violum diminutif du latin Via : route, voie. Ce nom a été déformé en Bia, puis Bio,.

Politique et administration

Vie du village

Depuis 2014, la mairie a mis en place un conseil des jeunes du village, le CDJ, qui a permis aux jeunes Biotoises et Biotois d'organiser un voyage à Barcelone (PortAventura Park) ou encore à Paris. Le CDJ organise également durant l'été un « marché festif », auquel plusieurs commerçants locaux de différents produits sont invités, le CDJ ayant son propre stand de boissons et récoltant ainsi quelques fonds.

Démographie

L'évolution du nombre d'habitants est connue à travers les recensements de la population effectués dans la commune depuis 1793. A partir de 2006, les populations légales des communes sont publiées annuellement par l'Insee. Le recensement repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans. Pour les communes de moins de 10 000 habitants, une enquête de recensement portant sur toute la population est réalisée tous les cinq ans, les populations légales des années intermédiaires étant quant à elles estimées par interpolation ou extrapolation. Pour la commune, le premier recensement exhaustif entrant dans le cadre du nouveau dispositif a été réalisé en 2008.

En 2020, la commune comptait 337 habitants, en diminution de 4,26 % par rapport à 2014 (Lot: +0.59 %, France hors Mayotte: +1.9 %).

Nom de domaine

La procédure permettant à la municipalité de jouir du nom de domaine bio.fr n'ayant pas été effectuée avant le changement de la loi. Le nom est définitivement perdu pour la commune. L'échange financier se monte à plusieurs centaines de milliers d'euros et la commune n'a pas pu lutter.

Lieux et monument

Eglise Saint-Hilaire de Bio. L'édifice est mentionné dans une bulle épiscopale du 30 janvier 1352. L'édifice est référencé dans la base Mérimée et à l'Inventaire général Région Occitanie. Porche du cimetière combiné au monument aux morts ; Terrain de jeux pour les enfants.

Voir aussi

Liste des communes du Lot

Références

Site de l'Insee

Autres sources

Notes et cartes

Notes Cartes

Liens externes

Site officiel de la commune de Bio Bio sur le site de l'Institut géographique national Portail du Lot Portail des communes de France